

Saint-Pierre

notre ville

N°20
Avril
2019



Magazine d'informations municipales • www.saint-pierre-du-perray.fr



DOSSIER

6^e année sans augmentation des impôts locaux

P.10-14

MAISON MÉDICALE

Les travaux d'aménagement
ont commencé p.7

SENIORS

Vivre en toute sérénité
à Saint-Pierre-du-Perray p.15

FAMILLES

Partez une journée à la mer
à Deauville p.16

16 mars 2019 - Espace Gainsbourg

Bal Masqué



Une bonne ambiance et de beaux costumes



Sommaire

2 ÉVÈNEMENT

- Retour sur le Bal masqué

3 ÉDITORIAL

4 RETOUR EN IMAGES

- Rencontres d'athlétisme
- 3^{ème} Salon du Tourisme

6 DÉMOCRATIE LOCALE

- Commémoration du 19 mars

7 URBANISME

- Démarrage des travaux de la Maison médicale

10 DOSSIER

- Budget 2019 :
Pas d'augmentation des impôts

15 VIE LOCALE

- Interview de Thérèse Thériaud, adjointe aux seniors
- Journée à la mer à Deauville
- Service jeunesse : le plein d'activités en février

19 VIE ASSOCIATIVE

25 VIE PRATIQUE

26 TRIBUNE LIBRE



Catherine Aliquot-Vialat,

Maire de Saint-Pierre-du-Perray
Déléguee de Grand Paris Sud

St Pierre du Perray une ville souriante

Chers Saint-Perrayens,

Vous êtes vous promenés dans notre ville ce printemps ? **Notre ville est belle.** La nature éclate de fleurs colorées ; nos services espaces verts ont bien œuvré pour nous livrer un cadre de vie agréable et apaisant.

Nos enfants, avec les beaux jours, profitent pleinement des espaces de jeux près du lac et dans les allées du parc. Une nouvelle aire de jeux est en préparation côté Vieux Bourg, à côté de l'espace Johnny Hallyday. Pour les jeunes, l'aire de Street Workout et les locaux du Service jeunesse, dont celui nouvellement aménagé rue du commerce, leurs sont destinés.

Notre ville est solidaire. Un pavillon vient d'être entièrement détruit par le feu, et un appel aux dons (voir page 25) est lancé pour soutenir la famille qui a tout perdu dans cette catastrophe. Heureusement, aucune victime, mais il nous faut les aider tant par un soutien psychologique (nos équipes dans les écoles vont s'employer à épauler les enfants), que financier ou dons de matériel. Je fais appel à votre générosité envers eux.

Quant à nos grands travaux, ils avancent d'un bon pas. La structure béton du **Groupe scolaire St Exupéry** est sortie de terre et commence à donner une idée des volumes, et le chantier de la **maison médicale** a débuté et avance bien.

Et tout ceci, **sans augmentation du taux communal des impôts locaux.**

St Pierre du Perray, une ville souriante et pleine de vie !

Fidèlement vôtre.

Votre Maire,
Catherine Aliquot-Vialat

Magazine municipal d'informations



Directrice de la publication :
Catherine Aliquot-Vialat
Rédacteur en chef :
Gérard Cerles
Responsable communication :
Sébastien Protat
Infographiste :
Christophe Marchesi

Photothèque : Mairie de Saint-Pierre-du-Perray,
8 rue Vivaldi 91280 Saint-Pierre-du-Perray -
Tél. : 01 69 89 75 00 - Courriel : mairie@stpdp.com -
Site internet : www.saint-pierre-du-perray.fr -
Impression : Galaxy Imprimeurs - Tirage : 5000 ex.

2 FÉVRIER



3^{ème} Salon du tourisme d'ici et d'ailleurs...

C'est désormais un rendez-vous incontournable pour les amateurs de voyages ou de loisirs. Les Saint-Perrayens ont pu apprécier la présence d'acteurs locaux de notre territoire et ainsi découvrir de nombreuses idées de sorties. Des agences de voyages ont pu conseiller les habitants sur le choix de leurs vacances d'été. Des lots ont été remportés lors de la tombola, dont un week-end en famille.

7 FÉVRIER



Grand Débat National

Madame le Maire, Catherine Aliquot-Vialat, a organisé un débat local dans le cadre du Grand Débat National, en présence, notamment, de notre Députée Marie Guévenoux. Quatre thèmes ont permis de recueillir des propositions : fiscalité et dépenses publiques, organisation de l'Etat et des services publics, transition écologique, démocratie et citoyenneté. Chacun a pu s'exprimer.

22 FÉVRIER

Rencontre d'athlétisme inter-maternelles

Juste avant les vacances d'hiver, tous nos élèves des classes de maternelle se retrouvent au Gymnase Lachenal pour une rencontre d'athlétisme.

Au programme : saut en longueur, lancer de javelot et course. Toutes ces épreuves se sont déroulées dans la convivialité et dans un esprit sportif et collectif.

Un grand bravo à tous les enfants qui ont participé, accompagnés par leurs enseignants et les parents volontaires. Félicitations à la classe de Mme Laborde de l'école Anne Frank, victorieuse de l'épreuve.



9 AU 23 FÉVRIER



Salon d'Art

Peintures et sculptures ont été mises à l'honneur pendant 15 jours à l'Espace Gainsbourg. Nous remercions tous ces artistes de talent qui contribuent à la notoriété de notre Salon d'Art. Cette année, notre invitée d'honneur était Raluca Vulcan. Des classes de la commune ont pu assister à une visite commentée du Salon.



Le palmarès complet :

Prix du public :

POIRIER Claude - After the rain - Pastel

Prix du jeune public :

NOTIAS Pierre - En course - Huile

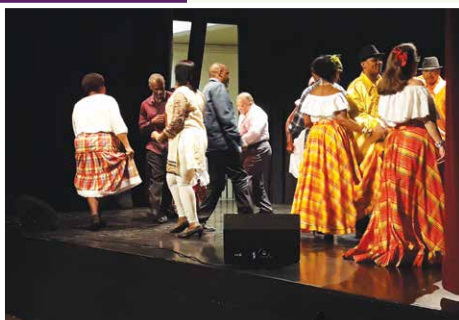
Prix du jury peinture :

SOLDANI Avie - Tired Trawler - Aquarelle

Prix du jury sculpture :

HADIDA henri - Equilibriste - Résine patinée

23 MARS



Concert caribéen

Chants et danses folkloriques ont enflammé la salle Jean Vilar qui a fait salle comble.

Forum jobs d'été

Près de 180 jeunes se sont rendus à l'Espace Gainsbourg pour rencontrer 19 entreprises locales et décrocher un job cet été.

La bonne collaboration entre la Mairie de St-Pierre, le SIPEJ et les autres communes partenaires a permis aux jeunes qui le souhaitaient d'aller à la découverte du monde du travail

27 MARS



■ Commémoration du 19 mars 1962

Une cérémonie en hommage à nos anciens combattants



Dirigée par Nicole Lanza Laronce, Correspondante défense, la Cérémonie du 19 mars s'est déroulée dans un grand recueillement.



Élections européennes 2019

Le 26 mai 2019, les Français sont appelés aux urnes pour élire **leurs députés au Parlement européen.**

■ Maison médicale

Les travaux d'aménagement ont commencé



Les travaux d'aménagement de la Maison médicale ont commencé à la fin du mois de mars et doivent se poursuivre jusqu'à l'ouverture prévue au mois de septembre 2019. Il s'agit pour l'instant de détruire les parties existantes et de remettre aux normes le bâtiment. Dans un deuxième temps, l'ensemble du bâtiment sera ré-agencé afin d'accueillir dans les meilleures conditions les futurs patients.

De nombreux professionnels de santé ont déjà donné leur accord pour rejoindre notre Maison médicale : médecins généralistes, infirmières, dentistes, orthophoniste, ostéopathe, naturopathe...

■ Aménagement paysager du Ru des Prés Hauts

Valoriser les espaces verts et protéger les milieux naturels

Le 27 mars dernier, nos élus avaient rendez-vous sur le terrain avec des représentants du SIARCE et de l'EPA Sénart pour prendre connaissance d'un projet mêlant à la fois le Ru des Prés Hauts et la ZAC de la Clé de Saint-Pierre.

Concrètement, ce projet prévoit l'aménagement du Ru des Prés Hauts et la valorisation écologique des espaces naturels connexes dans la ZAC de la clé de Saint-Pierre.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- La restauration et la valorisation écologique des espaces naturels,
- La gestion des eaux pluviales,
- L'aménagement paysager et récréatif.



L'EPA Sénart et le SIARCE ont co-signé une convention de maîtrise d'ouvrage. Cet éco-paysagement passe par :

- la mise en valeur des cours d'eau en améliorant leurs qualités hydrauliques et piscicoles,
- la création d'un réseau hydraulique doublé par des boisements existants enserrant des mares,
- la constitution d'une trame verte et bleue sur laquelle le projet d'aménagement s'est appuyé pour donner au quartier une qualité d'espace et de paysage singulière. Le montant de ces travaux d'environ 2 millions d'euros sera financé à 98 % par le SIARCE.

■ Ecologie

Des niohirs à mésanges pour lutter contre la prolifération des chenilles processionnaires



En 2018, un arrêté municipal a été pris par Madame le Maire afin de lutter contre la prolifération des chenilles processionnaires du pin et/ou du chêne.

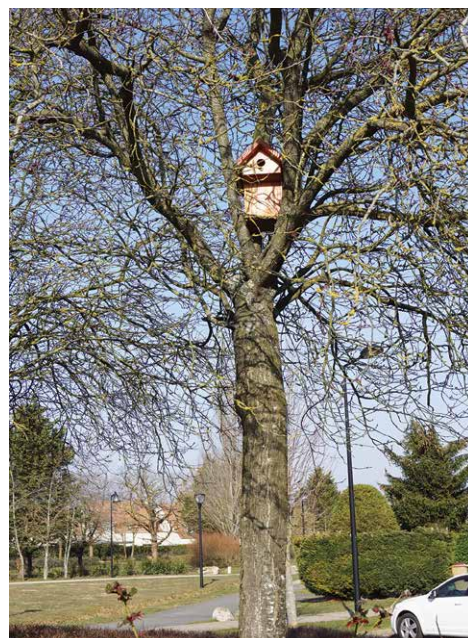
C'est dans cette démarche que des niohirs à mésanges ont été installés à différents endroits de la ville, en particulier près d'arbres susceptibles d'être touchés par les chenilles processionnaires. Cela concerne pour l'instant la coulée verte, l'avenue Suzanne Lenglen et l'avenue Manureva. D'autres niohirs à mésanges pourront être installés en fonction des besoins.



Coulée verte



Avenue Suzanne Lenglen



Avenue Manureva

Pourquoi installer des niohirs à mésanges ?

La mésange, insensible aux poils urticants, est un prédateur naturel des chenilles processionnaires. En période de nidification, un couple de mésanges consomme jusqu'à 500 insectes par jour. La pose de niohirs facilite la sédentarisation des mésanges. C'est l'oiseau le plus intéressant pour lutter contre la chenille processionnaire car elle en consomme à tous les stades larvaires.

La mésange s'est spécialisée dans le perçage des nids d'hiver d'où elle peut prélever la totalité des chenilles occupant le cocon. Elle s'est adaptée à la nature urticante de la chenille processionnaire en dépeçant cette dernière de sa peau et de ses poils pour la consommer sans danger. La mésange effectue également des trous dans le nid d'hiver de la chenille processionnaire et y prélève les chenilles qui sont à l'intérieur.

Les cocons peuvent être prédatés intégralement car la mésange doit manger de grandes quantités d'insectes pour subsister. Or, en période de froid, les proies sont rares. On peut donc comprendre aisément l'utilité d'installer des niohirs à mésange pour favoriser l'installation de cet auxiliaire de lutte écologique dans nos jardins ou sur les arbres dans les espaces publics !

■ Environnement

La ville inscrite au concours villes et villages fleuris



■ Ecologie

Loi Labbé : mon jardin sans pesticides



Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques évolue...

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des essences locales, au bon endroit, selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques. L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, doivent être rapportés en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

Interview



Catherine Aliquot-Vialat

Maire de Saint-Pierre-du-Perray

Déléguée de Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

“Des investissements majeurs sans augmentation des impôts : promesse tenue !”

Comment le budget 2019 a-t-il été élaboré ?

Malgré un contexte budgétaire contraint, l'objectif est toujours de maintenir et développer des actions en faveur de tous les habitants, bébés, enfants, adultes et seniors, embellir la ville et faire en sorte que tous les habitants se sentent bien à St Pierre du Perray et soient fiers de leur ville.



Depuis plusieurs mois, avec mes élus et les services de la mairie, les budgets ont été élaborés en tenant compte de l'augmentation du coût de la vie, mais en restant attentifs et inventifs pour contenir la dépense. Dans les conditions actuelles, nous devons rester très vigilants pour pouvoir maintenir les services à un bon niveau et conserver la possibilité d'investir.

Vous vous étiez engagée à ne pas augmenter les impôts locaux pendant votre mandat, comme y êtes vous parvenue ?

Cette année, pour la 6^e année consécutive, nous n'augmenterons pas les taux communaux des impôts locaux. C'est un engagement de campagne et nous y restons fidèles. Les baisses de dotation subies depuis 2014 ont pu être compensées grâce à une gestion rigoureuse des deniers publics et une analyse fine de chaque dépense engagée. De vraies mises en

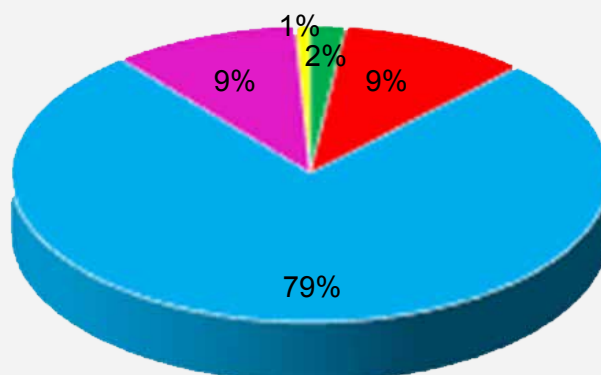
Budget de fonctionnement : 12 603 925,30 €

Les recettes de fonctionnement proviennent à plus de 79% de la fiscalité et de 9% des dotations. La participation des usagers aux activités organisées par la collectivité représente quant à elle 9% des recettes.

Les recettes issues des prestations, budgétées à hauteur de 994 000 €, restent constantes par rapport à l'année 2018.

L'attribution de compensation versée par Grand Paris Sud évolue par rapport à 2018. Elle tient compte des transferts de charge et devrait évoluer en 2019 pour tenir compte des transferts de compétence à venir.

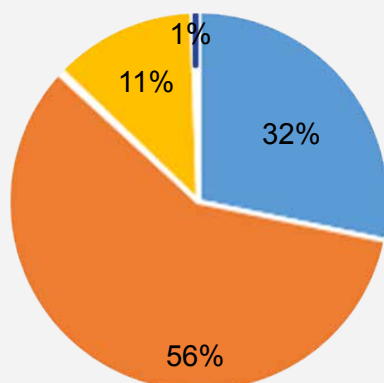
Répartition des recettes réelles de fonctionnement



- Impôts et taxes
- Produit des services
- Autres recettes
- Dotations et compensations
- Atténuations de produits

Un budget équilibré de 16 939 820,18 euros

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges financières
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante

concurrence ont eu lieu, des rationalisations ont été mises en œuvre. Le budget de la mairie est géré comme celui d'une famille.

Quelles sont les priorités cette année ?

L'année 2019 va voir la finalisation de plusieurs projets engagés, pour certains depuis le début du mandat. Le chantier de la maison médicale a bien démarré, et son ouverture est prévue en septembre 2019. La rénovation de la toiture de l'école Anne Frank sera terminée cet été. Le Centre de Loisirs Manureva va bénéficier d'une rénovation complète durant les grandes vacances.



De nouveaux jeux de cour vont être installés à l'école Anne Frank maternelle. Les terrains de sports près de l'espace Johnny Hallyday, ainsi que l'aire de jeux pour les petits, vont être créés. La construction de la 3^e Maison d'Assistantes Maternelles va débuter ainsi que le relooking de l'espace associatif. Les équipes techniques vont bientôt pouvoir investir leur nouveau Centre Technique Municipal qui sera livré au mois mai. En 2019, la campagne d'installation pluriannuelle de Vidéo Projecteurs Interactifs dans les salles de classes va se poursuivre avec la pose de 6 nouveaux VPI.

L'Etat continue de se désengager et les dotations sont chaque année en baisse, comment faire pour continuer à investir ?

La **Dotations Globales de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat à notre commune a baissé de 53,3 %**, passant de 1 063 371 € en 2014 à 496 332 € en 2019, soit une baisse de 567 039 €, alors que **dans le même temps notre population a augmenté d'environ 30 %** passant de 8 698 habitants en 2014 à 11 500 habitants en 2019.

Cet effet ciseau nécessite une grande vigilance et une hiérarchisation dans les dépenses.

Pour pouvoir continuer à investir, nous devons non seulement aller chercher à l'extérieur davantage de subventions sur projets, mais aussi dégager une épargne de gestion, qui nous permette de financer nos investissements sur fonds propres et si besoin emprunter pour réaliser les très gros investissements. En 2019, nous ne devrions pas avoir besoin de recourir à l'emprunt.

Pas d'augmentation des 3 taxes communales depuis 2014

Taxe d'habitation	Taxe foncière bâtie	Taxe foncière non bâtie
18,78 %	19,94 %	76,81 %

Budget d'investissement : 4 335 894,88 €

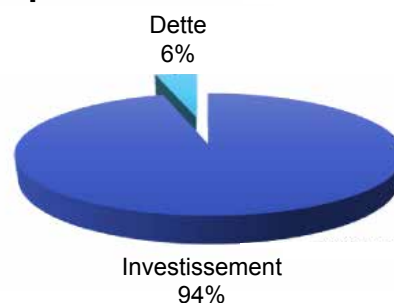
Les opérations nouvelles sont prévues pour un montant de 3 512 000 €. Deux projets d'envergure sont budgétés : la livraison du Centre Technique Municipal et les travaux de la Maison médicale. Mais également l'aménagement du site Johnny Hallyday avec le relooking du bâtiment, la Maison d'Assistantes Maternelles et la construction de 2 terrains de sport.

Des investissements pour améliorer votre quotidien

Commune et bâtiments : 3 512 000 €

- Aménagement Maison médicale : 1 300 000 €,
- Vidéoprotection : 400 000 €,
- Construction d'une M.A.M. Espace Johnny Hallyday : 350 000 €,
- Travaux de rénovation Accueil de loisirs Manureva : 200 000 €,
- Aménagement de 2 terrains de sport Espace Hallyday : 200 000 €,
- Relooking de l'espace ancienne mairie : 200 000 €,
- Réfection de la place des Lilas et aménagement de places de parking : 100 000 €,
- Réfection complète toiture Anne Frank : 100 000 €,
- Aménagement Centre Technique Municipal : 100 000 €,
- Réfection des grilles + portails école Manureva : 60 000 €,
- Travaux divers : 50 000 €,
- Aménagement numérique : 30 000 €,
- Création d'une aire de jeux pour les tout-petits : 30 000 €,
- Travaux divers Maison des Petits Pas : 22 000 €,
- Rideaux occultants pour la Mairie : 20 000 €,
- Aménagement Sentier des Hauts Griptains : 15 000 €.
- Réfection sols et peinture Anne Frank maternelle : 150 000 €,
- Réfection des grilles + portails école Chantefleurs : 80 000 €,
- Équipements mobiliers dans les écoles : 40 000 €,
- Création d'une aire de jeu école Anne Frank : 20 000 €,
- Implantation de vidéoprojecteurs dans les écoles : 15 000 €.

Dépenses d'investissement



Le débat d'orientations budgétaires a fixé les objectifs à tenir sur l'exercice 2019 pour conforter la situation financière de la commune, lui permettre de développer une politique au service des usagers et de réaliser des opérations d'investissement structurantes pour son territoire. Notre gestion saine permet de tenir ces engagements sans augmenter la fiscalité.



Réfection complète de la toiture école Anne Frank



Fleurissement rue de la Mairie

Les recettes

Les subventions s'élèvent à 1,7 million d'euros, réparties entre la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018 et 2019, le contrat de partenariat départemental, les fonds de concours venant de Grand Paris Sud et les demandes de subventions spécifiques de la région Île-de-France.

D'autres demandes de subventions seront effectuées au cours de l'année. Dans ces conditions, aucun emprunt n'est nécessaire en 2019. La capacité de désendettement de la commune reste inférieure à 4 ans.

Pas d'augmentation des taux communaux des impôts locaux depuis 5 ans

Les **taux communaux des impôts locaux** à Saint Pierre du Perray **n'ont pas augmenté depuis 2014**, conformément à nos engagements.

- ✓ Le taux communal des taxes foncières était de **19,94 % en 2013** et il est toujours de **19,94 % en 2018**.
- ✓ Le taux communal de la taxe d'habitation était de **18,78 % en 2013** et il est toujours de **18,78 % en 2018**.

Seuls ces taux communaux sont décidés par vos élus municipaux, et votés en Conseil municipal. Les **Bases** nettes d'imposition, quant à elles, augmentaient jusqu'en 2017 selon un taux fixé par l'Assemblée nationale. Depuis 2018, l'Assemblée nationale a décidé que la revalorisation de ces bases se fera chaque année en fonction de l'inflation constatée.

Quant aux **autres taux** indiqués sur vos feuilles d'impôts locaux, ils sont décidés respectivement :

- Taux Intercommunalité : par l'agglomération Grand Paris Sud,
- Taux Département : par le Conseil Départemental,
- Taux Taxes spéciales d'équipement : par le Conseil Régional,
- Taux Taxes ordures ménagères : par l'Agglomération Grand Paris Sud (en fonction des frais réels de ramassage des ordures ménagères).

Tous ces Taux exprimés en %, sont multipliés par le montant en € des Bases nettes d'imposition pour calculer le montant total des Taxes foncières et de la Taxe d'habitation.

Taxes foncières 2014 et 2018 à Saint Pierre du Perray :

Département : 910 ESSONNE		Commune : 573 A SAINT-PIERRE-DU-PERRAY						
		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement ③	Taxe ordures ménagères ①	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2013	19,94 %	%	%	12,69 %	0,356 %	8,57 %	
	Taux 2014	19,94 %	%	%	12,69 %	0,423 %	8,49 %	
	Adresse Base Cotisation							
	Adresse Base Cotisation							
	Cotisations 2013 2014							
	Variation en % ⑦	+0,87 %	%	%	+0,92 %	+15,79 %	-0,23 %	

Département : 91 ESSONNE				Commune : 573 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY					
TF 2018		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2017	19,94 %	%	0,132 %	16,37 %	0,652 %	7,91 %	%	
	Taux 2018	19,94 %	%	0,209 %	16,37 %	0,647 %	7,91 %	%	
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
Cotisations									
2017									
2018									
Variation	+1,24 %	%	%	+71,43 %	+1,19 %	-2,70 %	+1,12 %	%	

Taxe d'Habitation 2014 et 2018 à Saint Pierre du Perray :

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement		
Valeur locative brute ❶						
Valeur locative moyenne						
❷	15 %		15 %			
A • Général à la base						
B • Personne(s) à charge	15 %		15 %			
A - Par personne rang 1 ou 2						
T pour personne(s)	20 %		20 %			
E - Par personne rang 3 ou +						
M pour personne(s)	%		%			
E • Spécial à la base						
N • Spécial handicapé	10 %		10 %			
S						
Base nette d'imposition ❸	18,78 %		8,15 %	0,502 %	Total des cotisations	
Taux d'imposition 2014 ❹		%				
Cotisations 2014 ❺						
Taux d'imposition 2013	18,78 %	%	8,15 %	0,435 %		
Rappel cotisations 2013						
Variation en valeur	+1,01 %	%	+1,04 %	+17,07 %	Frais de gestion ❻	
Variation en pourcentage						
Abattements de référence 2003/2014 ❻	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Prélèvement pour base élevée ❼	
• Général à la base						
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)						
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)						
• Spécial à la base					Prélèvement sur ❶ résidences secondaires	
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2013 ET 2014						
	ANNÉE 2013	ANNÉE 2014	En valeur	En pourcentage	Plafonnement selon le revenu ❽	
(a) Cotisations				+1,29 %		
(b) Allègements				%		
(c) = (a) - (b) Somme à payer				+1,29 %		
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 01 RÉGIME P					Montant de votre impôt	
Taux global 2000 corrigé ❶	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	
22,55 %						
Cotisation référence 2003 ❷						
-La taxe spéciale d'équipement comprend la TSE Grand Paris						

TAXE D'HABITATION 2018	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI	
Valeur locative brute						
Valeur locative moyenne						
A • Général à la base	15 %		15 %			
B • Personne(s) à charge						
A - Par personne rang 1 ou 2	15 %		15 %			
T pour personne(s)						
E - Par personne rang 3 ou +	20 %		20 %			
M pour personne(s)						
E • Spécial à la base						
N • Spécial handicapé	10 %					
S						
Base nette d'imposition	18,78 %		8,47 %	0,492 %		Total des cotisations
Taux d'imposition 2018 ❹						
Cotisations 2018						
Cotisations lissées						
Dont Majoration Rés. Secondaires						
Taux d'imposition 2017	18,78 %		8,47 %	0,502 %		
Rappel cotisations 2017						
Variation en valeur	+1,42 %		+1,47 %	0 %		
Variation en pourcentage						
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2017 ET 2018					Frais de gestion	
	ANNÉE 2017	ANNÉE 2018	En valeur	En pourcentage	Prélèvements :	
(a) Cotisations				+1,38 %	- pour base élevée	
(b) Allègements					- sur rés. secondaires	
(c) = (a) - (b) Somme à payer				+1,38 %	Plafonnement selon le revenu	
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 1 RÉGIME P					Dégrèvement TH	
Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	Montant de votre impôt	
	Maison		H			
La taxe spéciale d'équipement comprend la TSE Grand Paris						

Interview

**Thérèse Thériaud**

Adjointe au Maire aux seniors

“Permettre aux seniors de vivre en toute sérénité à Saint-Pierre”

Quelle est la politique de la Municipalité en direction des seniors ?

Notre priorité est de permettre aux seniors de vivre en toute sérénité à Saint-Pierre-du-Perray. Ils ont toute leur place dans notre commune et sont une source d'inspiration pour chacune et chacun d'entre-nous. L'objectif est bien évidemment de leur proposer un grand nombre d'activités, de voyages, de sorties à un tarif abordable dont une partie est financée par la commune. Mais notre rôle ne s'arrête pas à leur proposer des loisirs. Certains seniors sont parfois dans une grande difficulté ou souffrent de solitude. Nous sommes là pour les écouter, les aider dans leurs démarches, les accompagner dans les décisions qu'ils doivent prendre. Nous versons pour cela une subvention au Centre Communal d'Actions Sociales ou encore au CLIC de l'Essonne qui est un point d'information local dédié aux personnes âgées. J'interviens également au Conseil d'administration de la MARPA qui accueille dans sa structure des Saint-Perrayens. Nous les suivons avec attention. Enfin, nous avons mis en place un plan canicule et celles et ceux qui sont inscrits bénéficient d'une attention toute particulière en cas de journées de très forte chaleur.

Fin 2018, nous avons permis la livraison d'un bâtiment intergénérationnel à Saint-Pierre-du-Perray où les jeunes et les seniors ont toute leur place. La Municipalité a attribué une dizaine de logements à des seniors et une salle commune a été intégrée dans le bâtiment pour mener des actions intergénérationnelles et permettre des échanges et des activités.

Quel est le programme pour cette année 2019 ?

Nous allons organiser des thés dansants et inviter des résidents de la Maison du Cèdre Bleu en avril et octobre. Nous partirons une semaine en mai pour un circuit en Andalousie. La sortie de Printemps à Sancerre est prévue en juin. En septembre, le séjour ANCV nous emmènera à Sarzeau dans le Golfe du Morbihan. Nous nous rendrons dans l'année sur le plateau de télévision de Nagui pour l'enregistrement de son émission "n'oubliez pas les paroles". En octobre, il y aura la semaine bleue puis une sortie d'automne dont le lieu reste encore à déterminer. Enfin, l'année se terminera par notre traditionnel repas de Noël et un colis sera remis aux seniors qui ne peuvent pas être présents.

Des actions sont-elles menées avec les seniors pour favoriser le bien-vivre ensemble à Saint Pierre du Perray ?

A partir du mois d'avril et jusqu'en juin, Martine David et moi-même participons à des rencontres intergénérationnelles avec des enfants de 2 à 3 ans de la Maison des Petits Pas. Nous les emmenons en promenade, au centre équestre, au bord du Lac de la Mairie ou à la Médiathèque. C'est un vrai moment de bonheur. Les enfants nous considèrent comme leurs mamies et cela nous permet d'établir un lien affectif. Nous avons également noué un partenariat avec le collège Camille Claudel. Des élèves de 6^e vont repasser une épreuve du certificat d'études d'il y'a 50 ans. Et nous allons corriger les copies. C'est important pour les seniors de garder une relation avec les jeunes et leur faire partager des moments vécus dans le passé.



Bâtiment intergénérationnel 3F livré fin 2018

■ Familles

Partez une journée à la mer à Deauville



La Municipalité propose aux familles saint-perrayennes de partir une journée à la mer à Deauville (Calvados) :

Date :

Dimanche 7 juillet 2019

RDV à 6h devant l'Hôtel de ville - Départ : 6h30.

Retour vers 22h – Départ de Deauville vers 18h.

Inscription :

Du 3 au 28 juin 2019 (places limitées).

Tarifs selon les revenus

Imposable : 10 € par adulte et 5 € par enfant.

Non imposable : 5 € par adulte et 3 € par enfant.

Vous devrez fournir obligatoirement une copie de l'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017. Repas non compris.

Règlement par chèque ou espèces à l'ordre du trésor public et fiche sanitaire à remplir en Mairie au service Vie Associative et Manifestations avant le vendredi 28 juin 2019.

Pour tous renseignements complémentaires : 01.69.89.75.34

Organise le : **ASR**

15^{ème} Trophée des Golfs

de Saint-Pierre du Perray

Du jeudi 06 au dimanche 09 juin 2019

Golfs de Sénart & Villeray

Compétition officielle de Golf sur 2 tours (4 jours) ouverte à tous. Inscriptions directement dans l'un des deux golfs. Départ au choix jeudi-vendredi ou samedi-dimanche.

■ Marathon de Sénart le 1^{er} mai

Venez encourager les coureurs



Les premiers arriveront à Saint-Pierre à partir de 9h10...

Par mesure de sécurité, la circulation et le stationnement dans certaines rues seront modifiés : Route de Villepècle, avenue de la Tour Maury, rond-point du Fresne, rue du commerce, cours Jean Jaurès, place de la Liberté, rue Vivaldi, rue Mozart et boulevard Christian Jullien.

Attention : toutes ces rues seront interdites à la circulation et au stationnement de 8h45 à 11h.

■ Jeunes de 16 à 20 ans

Chantier jeunes communal : inscription jusqu'au 16 avril



Deux Chantiers Jeunes vont être organisés à Saint-Pierre-du-Perray du 23 avril au 26 avril et du 29 avril au 03 mai 2019.

C'est pour qui, et c'est quand ?

C'est pour les jeunes de 16 à 20 ans, pendant les vacances de printemps.

C'est quoi un chantier jeune communal ?

C'est t'investir pour ta ville en donnant un peu de ton temps dans un projet d'intérêt général, en échange de 150 € pour ton permis, ton BAFA ou ton shopping ! Cette année, tu réalises en équipe le nettoyage et la peinture des buses de Manureva en vue d'une plantation.

Cool ! Comment on s'inscrit ?

Le dossier d'inscription est à télécharger depuis le site internet de la ville et à retourner avant le 16 avril 2019.

Des activités du Service jeunesse pendant les vacances de février

Activité pâtisserie



Sports collectifs



Sortie au cirque



Sortie au cinéma



Goûter au Service jeunesse

Centre de loisirs Manureva

Un concours de pâtisserie digne de "Top Chef"

Ils se sont préparés à ce concours pendant des semaines. Les élémentaires du Centre de loisirs Manureva ont participé à un concours de pâtisserie à la manière de "Top Chef". Après avoir imaginé les recettes et choisi les ingrédients, ils ont réalisé différents gâteaux. Mais les "chefs pâtissiers" se sont aussi mis dans la peau de membres de jury puisqu'ils ont noté les gâteaux de tous les apprentis candidats. Goût, texture, décoration et aspect visuel des gâteaux étaient soumis à leur appréciation. Un grand merci aux animateurs pour cette initiative gourmande...



Un Saint-Perrayen à l'honneur

Lilian Deschamps : courage et dévouement

Lilian Deschamps, âgé de 16 ans, a suivi la formation "prompts secours" (PSE1) afin de valider le brevet des cadets qui clôture ses 5 années de Jeune Sapeur Pompier. Il a suivi avec 19 stagiaires une formation intensive pour porter secours aux victimes en équipe avec du matériel. Au terme de 6 journées, seuls 8 jeunes ont été diplômés dont notre jeune saint-perrayen qui est major de promotion. La prochaine étape sera des tests physiques et une visite médicale afin de devenir pompier volontaire. Nous pouvons le féliciter et être fiers tout en lui souhaitant une bonne continuation dans son projet.



■ Association Culturelle du Petit Mandarin

Développer son apprentissage du Chinois



L'association Culturelle du Petit Mandarin dispense pour sa 2^{ème} année sur Saint-Pierre-du-Perray des cours de Mandarin et de culture chinoise.

Pour cette deuxième année, les cours dispensés le mercredi et le vendredi sont ouverts aux grands comme aux plus petits afin de partir à la découverte d'une langue plusieurs fois millénaire et de son écriture, le jeudi étant réservé aux cours plus avancés.

L'association a su se développer et accueille désormais plus de 15 élèves, soucieux de se perfectionner en Chinois, que se soit pour les études, le travail ou la famille. Les cours

suivent la méthode "Ni Shuo Ne", méthode reconnue et enseignée dans les établissements scolaires s'appuyant sur des livres et des médias afin de développer rapidement les compétences des élèves.

Contact : 06 89 52 15 81 ou par courriel à xu.jie@hotmail.fr

Site internet : <https://asso-petitmandarin.jimdo.com>

Adresse : salle Elisa - Espace Serge Gainsbourg, 1 Rue du Trou Grillon - 91280 Saint-Pierre-du-Perray

■ Association Théâtre des Jasmins

La troupe de théâtre de Saint-Pierre au Festival d'Avignon

Le Théâtre des Jasmins présentera "Un mari idéal" d'Oscar Wilde en juillet dans le cadre du Festival off d'Avignon. Cette pièce, qui a été jouée la première fois à la salle Jean Vilar en 2016, a tourné dans plusieurs villes depuis et continuera donc sa belle aventure au Théâtre Tremplin à Avignon du 5 au 28 juillet 2019.

Si vous voulez soutenir ce projet, la pièce sera jouée à la salle Jean Vilar pour une représentation unique le vendredi 28 juin 2019 à 20h30. Prix des places : 10€ plein tarif ; 5€ tarif réduit (étudiants, demandeurs d'emploi et - 12 ans). Réservations au 06 17 35 47 25 ou theatredesjasmins@hotmail.fr



L'histoire : *L'Angleterre à la fin du 19^{ème} siècle. Sir Robert Chiltern mène une carrière politique brillante qui fait la fierté de sa femme. Mais quand Olivia Cheveley, une habile intrigante, fait irruption dans sa vie avec un dangereux secret, c'est tout son avenir qui est remis en cause. Il fait alors appel au Vicomte Arthur Goring, un dandy au grand cœur, pour lui venir en aide et préserver sa réputation et son mariage. En janvier 1895, Un mari idéal est créé à Londres et le 25 mai de la même année, Oscar Wilde est condamné à deux ans de travaux forcés et incarcéré dans la prison de Reading ! Nous avons mis en parallèle la proximité des deux événements en retraçant, entre les actes d'Un mari idéal, les étapes importantes du destin d'un homme épris de liberté dans ses écrits comme dans sa vie et qui va le payer tragiquement !*

D'autre part, nous faisons appel à votre générosité pour financer ce projet avec une campagne de dons en allant sur le site : <https://www.helloasso.com/associations/le-theatre-des-jasmins/collectes/le-theatre-des-jasmins-au-festival-d-avignon-2019>. Tout don sera le bienvenu et un cadeau vous attend.

■ Association Club Gymnique

Une nouvelle discipline pour les garçons : Parkour Yamakasi



Nouvelle discipline depuis la rentrée scolaire, le Parkour fait ses débuts au sein du club de gymnastique. Mélange d'acrobaties (salto) et de déplacements, le club s'est doté d'un nouvel entraîneur, Pierre-Yves, ancien gymnaste de haut niveau, désormais spécialisé dans cette discipline, dérivée de la gymnastique aux agrès.

Une séance a été ouverte pour les jeunes débutants, ainsi qu'un second cours pour les collégiens.

Le club cherche à développer cette nouvelle section très en vogue, au sein de la Fédération Française de Gymnastique, et accueillir enfin des garçons adolescents au sein du club de gym.

Pour tous les curieux, n'hésitez pas à venir sur place, lundi ou jeudi, ou envoyer un mail au club.

Site internet : <https://clubgymniquesaintpierreduperray.assoconnect.com/page/39836-presentation>

■ Association les Champs du plaisir

Manger des légumes bio et de saison, c'est possible !

Profiter de légumes frais, bio, de saison et provenant d'un maraîcher de proximité, c'est possible à Saint Pierre du Perray, en adhérant à l'AMAP les champs du plaisir.

En effet, une fois par semaine, le mardi de 18h30 à 19h30, Michel Grao, maraîcher à Vaux sur Lunain, en Seine et Marne, vient livrer sa production de légumes aux amapiens. La distribution se déroule à l'Espace Johnny Hallyday (ancienne mairie).

Les distributions reprendront, après l'interruption hivernale, début mai. Pour en profiter, il suffit d'adhérer à l'AMAP "les champs du plaisir".



Une AMAP, ou Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne, est une structure qui met en relation directe un agriculteur et un groupe de consommateurs, en respectant une charte bien précise définissant les obligations réciproques des deux parties. L'agriculteur s'engage à tout mettre en œuvre pour produire une quantité suffisante de légumes, bios en ce qui concerne Michel Grao, et à les livrer à l'AMAP. En échange, celle-ci met en place un contrat annuel proposé aux adhérents, qui s'engagent ainsi à venir chercher leur panier et à les payer d'avance par chèques qui sont tirés tous les deux mois en début de période. Ce qui donne à l'agriculteur une avance de trésorerie dont il a besoin pour engager les frais nécessaires à sa production.

Les champs du plaisir proposent également des contrats de pain, de fromage de brebis et de volailles et œufs. *Tous les détails sont disponibles sur le site internet : www.champsduplaisir.com. Le nombre de paniers étant limités, nous vous conseillons d'adhérer rapidement.*

■ Association Karaté Etiolles Tigery

Nos karatékas brillent encore



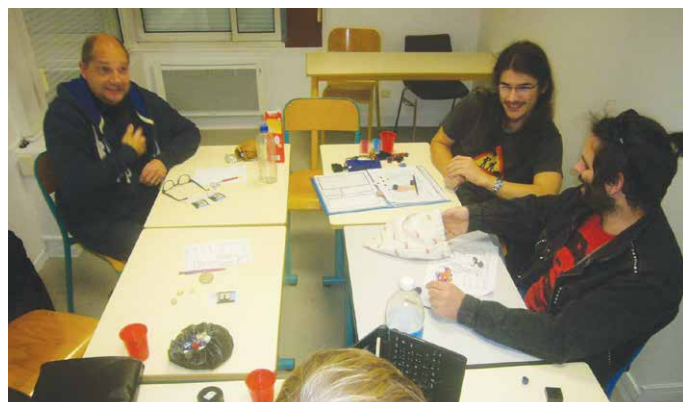
Nos athlètes ont remporté trois titres de champions de France en Karaté Contact-Light :

- Benav OMER en catégorie -68kg
- Guillaume CLOUX en catégorie -70kg
- Adrien PAIONNI en catégorie -76kg

Médaille de Bronze en Karaté Traditionnel pour Natanaele FLAMAND aux Championnats d'Ile-de-France. Elle est sélectionnée avec son partenaire d'entraînement Nathan JUVET (5^{ème}) au prochain Championnats de France.

■ Association Asgard

On joue pendant 24 heures...



3^e édition des 24h du jeu de rôle

Du dimanche 21 avril 10h
au lundi 22 avril 10h

Espace Johnny Hallyday (ancienne Mairie)
2 avenue des Jasmins à Saint Pierre du Perray

Tarif : 5€ / 5 parties

Réservations : asgardfigurinesjdr@gmail.com

■ Association Culturelle et Sportive (A.C.S.)

Exposition cartonnage et dessin en Mairie du 8 au 22 juin



techniques seront exposées. Vous pourrez également découvrir le travail des enfants (de 7 à 12 ans) et des adolescents. Nous vous précisons que Hisako est formée pour aider les élèves à préparer les concours des grandes écoles d'art.

La section Cartonnage, dirigée par Martine, est heureuse de vous présenter des oeuvres d'une qualité exceptionnelle, qui ont demandé beaucoup de précision et d'heures de travail. Ces objets sont réalisés exclusivement avec du carton et des papiers.

Exposition à partir du samedi 8 juin 2019 et vernissage à 10h30.

Le Hall de la Mairie s'illuminera encore cette année, grâce aux œuvres confectionnées, par les élèves de L'A.C.S. de St Pierre du Perray, des sections cartonnage et dessins-peinture, enfants, ados et adultes.

Cette année, nos adultes ont découvert avec Hisako, professeure diplômée des Beaux arts du Japon, la peinture japonaise et ses techniques traditionnelles. Quelques-unes de leurs réalisations utilisant ces



Rappel : cours cartonnage 1 jeudi sur 2, de 9h à 15 h (avec un repas pris en commun)

Peinture adultes : lundi de 14h à 16h

Enfants : mardi de 17h30 à 19h (tous niveaux) - Mercredi de 15h à 16h30 (primaires) - de 17h à 18h30 (collège et +). **Contact :** 06 62 59 67 86



Votre **Conseillère** en **Immobilier** sur votre commune et ses environs

Devenez conseiller immobilier, contactez moi, je recrute !

ACHAT - VENTE - LOCATION



**RÉSEAU DE
PROXIMITÉ**



**HONORAIRES
ADAPTÉS**



**DIFFUSION SUR
+ DE 200 SITES**



**RECHERCHES
PERSONNALISÉES**

iadfrance.fr

Delphine DELMAS

06 65 13 95 53



**Vous souhaitez un encart publicitaire ?
Contactez le service communication au 01 69 89 75 07**



GDS
Automobiles

**Mécanique - Carrosserie - Peinture
Vente et occasion toutes marques**



www.gds-automobiles.fr
ZAC du Fresno - 40 rue du trou grillon
91280 Saint-Pierre-du-Perray
Tél. : 01 78 76 59 58
Courriel : gds.automobiles@hotmail.fr

**Commerçants, artisans,
entreprises, industriels**

ICI

**Votre publicité dans
Saint-Pierre, notre ville**

Contactez le service communication
pour connaître les modalités et tarifs :
communication@stpdp.com - 01 69 89 75 07



Intermarché
saint-pierre-du-perray

NOUVEAU



Je commande
sur drive.intermarche.com

leDRIVE
Intermarché



Je me présente
à la borne et je règle ma
commande par CB

**+ de 12000
références**



Je récupère
mes courses en moins de
5 minutes dans mon coffre

*Le bio et vos
produits frais
à portée de clic*

Horaires du magasin :

Le lundi : 9h - 20h
Du mardi au samedi : 8h30 - 20h
Le dimanche : 9h - 12h45
Ouverture du drive du lundi au samedi



**Route de Lieusaint à Saint-Pierre-du-Perray
Tél. : 01 69 89 65 00**

■ Association Crescendo

L'école de musique recherche des bénévoles



Vous êtes jeune retraité(e) ? Parent d'élève à notre école ? Vous accepteriez de consacrer du temps à la vie associative ? Nous avons besoin de vous ! Notre Association école de musique CRESCENDO recherche des bénévoles : ces activités nécessitent d'avoir un ordinateur et connaissances en bureautique : tableur Excel, traitement de texte, usage de la boîte mail et connaissance de base en comptabilité et/ou secrétariat. Ce profil vous correspond ? N'hésitez pas, nous avons besoin de vous !

Laissez-nous un message sur : edm.crescendo@gmail.com

■ Association Shaolin Wing Chun

Une école d'excellence reconnue à l'international

La Shaolin Wing Chun Association enseigne depuis 3 ans le Wing Chun Kung Fu et le self-défense selon une méthode moderne pour pouvoir gérer les situations réelles de la vie quotidienne.

Les pratiquants de l'école proviennent souvent de différentes disciplines martiales et sont pour certains hautement qualifiés. En 2018, l'école a su démontrer la qualité de son enseignement via les résultats obtenus lors des tournois internationaux.

Elle a en effet remporté 4 médailles dont 2 en or lors du 6^{ème} Championnat du monde de Kuo Shu à Baltimore aux Etats-Unis, et 2 médailles dont 1 en or lors de la World Wing Chun Open Competition à Foshan, en Chine. Fin mars, l'école a eu l'occasion d'organiser un stage avec le Grand Maître Benny Meng, créateur du Musée du Wing Chun à Dayton aux Etats-unis. 5 jours de formation avancée avec l'un des plus grands maîtres actuellement en activité.



Les enseignements sont dispensés sous la supervision du Maître Jamshid Zolghadriha, fondateur de la Shaolin Wing Chun Association (SWA) en France et membre officiel du Musée du Wing Chun aux Etats-Unis. Notre école est également membre de la World Shaolin Wing Chun Martial Arts Federation.

Site internet : <https://www.swatigers.com>

Contact : 06 10 40 31 83 ou 06 85 01 13 85

Adresse : Salle de la Tour Maury, 4 Avenue de la Tour Maury, 91280 Saint-Pierre-du-Perray

DéméTerre Services
Franck RICHARD
 9 rue des Roses
 91280 SAINT PIERRE DU PERRY
 Tél : 06.30.06.35.79

- Entretien des espaces verts (Tonte, taille de haie, élagage, création de massifs ...)
- Divers travaux de bricolage  DéméTerre Services

 **GARAGE AUTOSERVICES**

Réparations
 Véhicules toutes marques

NOUVEAU **Dépollue**
Décalamine

Décalamin'heure

Récupérez jusqu'à **15 %** de votre carburant !
 Plus de croissance moteur !
 Réduit le **CO2** à plus de **70 %** !

ZAC du Trou Grillon
 91280 St-Pierre-du-Perray

☎ 01 60 75 61 61
 @ autoservices.stpierre@wanadoo.fr



Volets Stores Fenêtres **Portails Portes Pergola** **Domotique Alarme**

09 81 21 99 31 • 06 60 19 75 88
 2 rue Claude Nougaro 91280 Saint-Pierre-du-Perray
 easymatik@gmail.com • easy-matik.decostory.fr

Vous souhaitez un encart publicitaire ?
Contactez le service communication au 01 69 89 75 07

 **BABYLAND AMILAND**
 C'EST AUSSI **AMILAND**
POUR LES PLUS GRANDS !
SAISON 2019

33 ATTRACTIONS À DÉCOUVRIR

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS : 01.69.89.24.39
WWW.PARCBABYLAND.FR  

RN 446 ENTRE MELUN ET CORBEIL : ADRESSE GPS : 214 ROUTE DE MELUN À SAINT-PIERRE-DU-PERRY

TAXI RADIO CORBEIL 

St-Germain-lès-Corbeil - Saintry-sur-Seine
St-Pierre-du-Perray - Villabé

01 60 88 14 14

Transport toute distance • Gare et Aéroport
 Transport de malade assis
 18 voitures - 7 jours sur 7
Tél. Borne - Gare : 01 64 96 26 00

 **ARNAUD MARIN**
Maison fondée en 1877

LA VOLONTÉ DE RESPECTER VOS SOUHAITS... en toute sérénité

PROCHE DE VOUS

CORBEIL ESSONNES - 01.64.96.19.19
 104, bd de Fontainebleau - 91100 CORBEIL-ESSONNES

MENNECY - 01.64.57.23.00
 46, bd Charles De Gaulle - 91540 MENNECY

RIS ORANGIS - 01.69.43.66.33
 39, rue Johnstone Reckitt - 91130 RIS-ORANGIS

JUVISY SUR ORGE - 01.69.24.81.50
 16 ter, Avenue de la Cour de France - 91260 JUVISY SUR ORGE

7J/7 - 24H/24

www.pf-amarin.com

☎ Numéros utiles ☎

- Mairie.....01 69 89 75 00
- Services techniques.....01 69 89 75 13
- Service urbanisme.....01 69 89 75 14
- Service éducation.....01 69 89 75 09
- Service social / seniors.....01 69 89 75 06
- Service Culture / Associatif...01 69 89 75 24
- Éveil Municipal Artistique.....01 69 89 75 20
- Service des sports.....01 69 89 75 26
- Service jeunesse.....01 69 89 21 03
- Maison des Petits Pas.....01 60 75 80 00
- Les P'tits Grillons.....01 81 07 50 80
- Centres de Loisirs :
 - Manureva élémentaire.....01 69 89 01 23
 - Gavroche maternel.....01 60 79 06 92
- R.A.M.....01 69 89 46 09
- Médiathèque P. Séghers....01 60 75 04 12
- Police municipale.....01 69 89 22 74
- Astreinte.....06 83 81 97 47
(Uniquement en cas d'urgence sur le domaine public)



Une question à Mme le Maire ou à vos élus ?

Il suffit d'un clic sur la barre générale à gauche du site internet de la Mairie : www.saint-pierre-du-perray.fr

Flash infos...



La ville améliore votre sécurité

Avenue de la Tour Maury
Travaux du 23 avril au 7 juin
Création de zones 30 au niveau des passages piétons

Louer un château gonflable, c'est possible...



Happy.Loc
Location de structures gonflables
7/7 et 24/24

Contact : Anne-Marie Rodier
Tél. : 07 77 99 24 44 / 06 58 71 09 16
22 Avenue Jules Ladoumègue
91280 Saint Pierre du Perray
Courriel : happy.loc@hotmail.com

APPEL AUX DONs

La famille Régent a besoin de nous...

La famille REGENT, un couple et 4 enfants, a tout perdu dans l'incendie de sa maison le 4 avril 2019.

La Municipalité invite à faire un don en nature (vêtements taille S, M, L), meubles, vaisselle, linge de maison (en bon état) ou par chèque, à l'ordre de M. et Mme REGENT Albert.

Pour recueillir les dons par chèque, une urne est mise à disposition du public à la Mairie.

Un grand merci pour eux !

Les dons peuvent être déposés à l'accueil de la Mairie jusqu'au samedi 20 avril 2019 à 12h :

Renseignements : 01 69 89 75 00



Suivez toute l'actualité sans aucune inscription !
facebook.com/mairiesaintpierre

État-civil

► Naissance

TOUYA Mayron le 26/12/2018
MOUAMBOUMA Trévis le 01/01/2019
BRUN Ezio le 11/01/2019
DELAMER Julia le 09/01/2019
DA SILVA SANJUAN Léana le 02/01/2019
SUCIU Anna le 07/01/2019
ACHARD Maëlle le 12/01/19
DAUDIGNY GONCALVES PEREIRA Théa le 15/01/2019
MARCHESAN Johan le 17/01/2019
GUIRAU Lucas le 25/01/2019
LAURENCE Jayanah le 25/01/2019
SOARES VIGNERON Léandro le 31/01/2019

TOPLAN Léa le 30/01/2019
BEN ALI Raphaël le 01/02/2019
HUGUET Calie le 01/02/2019
TOUNGARA Aysha-Astane le 06/02/2019
GOMES Léo le 09/02/2019
KEBE Mohamed le 10/02/2019
MONTEIRO Léandro le 10/02/2019
FARISSI Melwan le 17/02/2019
HAFA Elias le 20/02/19
XAVIÈRE Isabelle le 25/02/2019
KLEIN HARZALLAH Illan le 03/03/2019
BAMBA Salimata le 10/03/2019
DOS SANTOS Lyam le 13/03/2019
MERCIECA Noa le 19/03/2019
CASTRO FERREIRA OUASTI Lyam le 20/03/2019
GUFFROY Lara le 21/03/2019

► Décès

LECLÈRE Colette, veuve **DUROCHER**
YVES Hervé
LE PRÊTRE Jean
BLUM Anne-Marie épouse **BLANC**

► Mariage

MONFORT Julien et **MUNSCH** Ambre le 22/06/2018. **EZZINE** Montassar et **COUSIN** Sophie le 02/02/2019. **DOMBELE** Sérgio et **NATERTA MARTA** Rosa le 30/03/2019.

■ J'aime St Pierre du Perray

Mise au point

En politique, on peut entendre les critiques, mais encore faut-il qu'elles soient justifiées et que ceux qui les profèrent aient un peu étudié leur dossier.

Cette année vont avoir lieu les élections européennes, ce qui génère pour la mairie une dépense supplémentaire qui rentre au budget dans l'article "catalogues et imprimés". La mairie vient de se raccorder à la fibre, devenue une nécessité dans le cadre de la dématérialisation des marchés publics et des procédures. Ceci génère aussi un coût important qui rentre au budget dans l'article "frais de télécommunications" (qu'il ne faut pas confondre avec "communication"). Nous avons aussi prévu de renouveler des tables d'extérieurs usagées (fêtes des voisins,

marché de Noël ,...) portées dans l'article "Fêtes et cérémonies".

Le budget de la mairie en fonctionnement + investissement est de 17 Millions d'euros, dont 12,6 Millions pour le seul fonctionnement. Le Budget de fonctionnement sert à payer les salaires et les charges, ainsi que les factures de services, ce qui nécessite d'avoir un fond de roulement (avance) pour assurer ces paiements.

Le budget 2019 est en équilibre en "dépenses" et en "recettes", comme la loi l'impose aux communes. Il n'est ni excédentaire, ni déficitaire.

Malgré la baisse de dotations de l'Etat aux

communes, depuis 2014, la municipalité a augmenté le budget des subventions aux associations de 11,4 %.

Les attributions de logements se font en toute transparence, dans une commission à laquelle participent des membres de l'opposition. Quant aux attributions de places en crèche, elles sont faites suivant des critères préétablis.

Nous invitons notre opposition à ne pas tomber dans la critique stérile et systématique, mais à être constructive.

Gérard Cerles,
porte-parole du groupe majoritaire

■ Vivre Saint Pierre du Perray

Addition salée...

Pour son dernier budget, la municipalité a décidé de s'amuser et de communiquer. Ainsi, elle nous propose d'augmenter le budget fêtes et réceptions de près de 40% (154 296,00€). De même, les frais de communication devraient s'accroître de 94% ! Et les imprimés et publications de 11%... Faut-il y voir un lien avec les élections à venir ? Jusqu'au bout, cette municipalité aura fait la preuve de sa calamiteuse incompétence. Après avoir détruit les services publics, désorganisé le personnel, elle espère tout faire oublier en annonçant encore des investissements pharaoniques tous azimuts. Mais cela fait des années que ses annonces restent sans effet et que nous ne voyons aucune amélioration. En attendant, les rues sont sales, notre ville se dégrade et les Saint-Perrayens payent l'addition. Il est plus que temps de refermer cette parenthèse malheureuse et que notre ville retrouve sa sérénité et sa joie de vivre. **Pierre de RUS - Annick DISCHBEIN - Hubert REYNAUD**

■ Les amis de Saint-Pierre-du-Perray

Mensonges et Manque de respect envers nous tous.

Depuis 5 ans, Mme Le maire vous trompe. En 2014, une baisse des impôts fonciers et d'habitation était promise, une police municipale de nuit et une sécurité accrue étaient promise : **promesses non tenues**. En 2014, un nouveau service jeunesse et un nouveau centre de loisirs étaient promis, **promesse non tenue**. Depuis 2014, augmentation des tarifs des services municipaux sans raison, opacité sur l'attribution des logements et des places en crèche, insuffisance de soutien aux associations, ville qui se dégrade, absence totale de dialogue.

Depuis 2014, tous les ans, en moyenne plus de 50 % des promesses d'investissement n'ont jamais été réalisées, alors que le budget 2019 présente un excédent de 2 325 701,84 euros ! Ce n'est plus du mensonge, c'est un manque de respect. Dès mars 2020, construisons Ensemble une ville agréable où chacun sera respecté et écouté. **Annick Viguié, Armelle Rouzier, Valérie Lemaire, Dominique Verots**

■ L'humain d'abord pour Saint-Pierre

Février : une réunion publique difficilement obtenue permettant aux saintperrayens de prendre la parole dans le débat national, parole chèrement conquise oubliant la révolte sociale. Nos concitoyens ont exprimé ce que demandent majoritairement les Français : justice fiscale et sociale, protection de notre environnement, démocratie, santé publique etc... Me la députée, (**députée ayant voté toutes les lois détestables reniant démocratie (ordonnances), écologie (ex glyphosates), services publics (transports, santé poste etc .. SIC !)** s'est félicitée de la tenue du débat ! **Mars** : quels résultats à venir ? Localement, la fermeture de 3 hôpitaux, la poursuite de la ZAC de Villeray, poursuivie par les actuels, la réforme de la fonction publique engendre doutes et conséquences destructrices pour notre commune. MAIS actifs et présents nous appelons les habitants, qui peuvent compter sur nous, pour ne pas laisser faire ! **Marie-France WINGHARDT**

■ Libre pensée à Saint Pierre du Perray

Texte non transmis

■ Murielle Keller

Texte non transmis

la fête des VOISINS

**VENDREDI 24 MAI 2019
À PARTIR DE 19H**

**DANS VOTRE RUE,
VOTRE QUARTIER...**



Renseignements : 01 69 89 75 17



saint-pierre
du-perray



BIEN TRIER

**N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE
AVEC GRAND PARIS SUD**



**À compter du 1^{er} janvier 2019,
prenez rendez-vous pour vos encombrants*
au numéro vert**

▶ N° Vert 0 800 80 81 86

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Courriel : ambassadeur-du-tri@grandparissud.fr

